



AVIS AU PUBLIC
ENQUETE PUBLIQUE – COMMUNE DE BOURG-CHARENTE

Par arrêté n°2018-93, en date du 11 octobre 2018, le Président de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Bourg-Charente. La révision allégée vise à permettre à la commune de prévoir une urbanisation à vocation d'habitat sur des terrains communaux au lieu-dit « les Fumis ».

L'enquête publique se déroulera du mardi 6 novembre 2018 au vendredi 7 décembre 2018 inclus.

Le public est invité à consulter le dossier de révision allégée n°3 du P.L.U. et à faire part de ses observations, propositions et contrepropositions :

- Au siège de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac : 6 rue de Valdepeñas 16100 Cognac
 - o Les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30,
 - o Le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h00.
- A la mairie de Bourg-Charente : 6 place des Maillochauds 16200 Bourg-Charente
 - o Les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 18h00
- Sur le site internet de Grand Cognac : www.grand-cognac.fr

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet de révision allégée n°3 du P.L.U. pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés au siège de Grand Cognac et à la mairie de Bourg-Charente aux dates et heures indiquées ci-dessus. Elles pourront également être adressées par mail (plu-bourgcharente16@grand-cognac.fr) ou par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

M. Alain BERTUZZO
Enquête publique du PLU de Bourg-Charente
Hôtel de Communauté - Grand Cognac Communauté d'agglomération
6 rue de Valdepeñas CS 10216
16111 COGNAC

Monsieur Alain BERTUZZO, désigné commissaire-enquêteur par le Président du tribunal administratif de Poitiers, sera présent pour recevoir le public :

- **Mardi 6 novembre de 9h00 à 12h00 au siège de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac - 6 rue de Valdepeñas 16100 Cognac**
- **Lundi 12 novembre de 14h00 à 17h00 à la mairie de Bourg-Charente - 6 place des Maillochauds 16200 Bourg-Charente**
- **Mercredi 21 novembre de 14h00 à 17h00 à la mairie de Bourg-Charente - 6 place des Maillochauds 16200 Bourg-Charente**
- **Vendredi 30 novembre de 14h00 à 17h00 à la mairie de Bourg-Charente - 6 place des Maillochauds 16200 Bourg-Charente**
- **Vendredi 7 décembre de 14h00 à 17h00 – au siège de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac - 6**

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

6 rue de Valdepeñas CS 10216 ♦ 16111 Cognac Cedex

tél. 05 45 36 64 30 ♦ contact@grand-cognac.fr

♦ www.grand-cognac.fr



rue de Valdepeñas 16100 Cognac

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés au siège de Grand Cognac, à la mairie de Bourg-Charente et sur le site internet de Grand Cognac, à l'issue de l'enquête.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Olivier FLORINE, chargé de mission PLUi à la Communauté d'agglomération de Grand Cognac (05.45.32.79.63 – olivier.florine@grand-cognac.fr).

